PROJET PEDAGOGIQUE 2024 :

Plaine de jeux des vacances scolaires du C.P.A.S. de Libramont-Chevigny

Les plaines de vacances scolaires du C.P.A.S. de Libramont-Chevigny se déroulent à Libr'Accueil, Rue du Printemps, 25 à 6800 Libramont-Chevigny.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Libr'Accueil - Service Extrascolaire
Rue du Printemps, 25 à 6800 Libramont-Chevigny.
Téléphone : 061/51.01.32
Fax : 061/24.08.19
Courriel : info@cpaslibramont.be

L'équipe d'encadrement est composée de personnes qualifiées dans ce domaine. La gestion matérielle et financière est assurée par le Centre Public d'Action Sociale, représenté par son Président, Monsieur Cédric WILLAY et sa Directrice Générale, Madame Nancy JEROUVILLE.

I. OBJECTIFS ET CADRE CENTRES DE VACANCES

Les centres de vacances proposent une manière de passer son temps de vacances qui se détache du rythme scolaire. L'objectif principal étant que les enfants s'amusent !

1.1 Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques et du genre des enfants et des parents

Toute forme de comportement discriminatoire basé sur le genre, la race ou l'origine socioculturelle sera sanctionné. Nous nous assurons de l'inclusion de l'enfant quelles que soient ses origines, ses croyances, son handicap. Nous sommes en perpétuelle réflexion par rapport aux valeurs que nous défendons : diversité, mixité, inclusion, respect, autonomie de l'enfant, …

1.2 Activités généralistes, optique d'éducation permanente, prise en compte et compréhension de la notion de temps libre

L'objectif poursuivi lors de la recherche d'activités pour les plaines est de permettre à chaque enfant participant d'élargir son champ de connaissances, susciter la découverte, les échanges en fonction de son âge et surtout de garantir une animation épanouissante pour l'enfant : activités culinaires, artistiques, sportives, excursions, activités culturelles (bibliothèque, ludothèque, ...), bricolages, jeux de coopération, ...

Durant l'été, les semaines de plaine se partagent entre différents thèmes autour desquels s'articulent les activités de la journée.

Les temps d'activités sont évidemment organisés en alternance avec des temps libres surveillés (pauses récréatives, temps de midi, jeux libres).

Le programme est flexible et peut s'adapter en fonction des besoins et envies des enfants.

1.3 Objectif de favoriser le développement physique de l'enfant

Le développement physique de l'enfant est favorisé par la prise en compte des différents rythmes de l'enfant (ex : moment de repos, temps du repas, ...)
Une activité sportive adaptée est régulièrement proposée aux enfants : parcours de psychomotricité pour les plus jeunes, natation, promenade, jeux de ballons, jeux d'équipes, …
Si le temps le permet, les activités physiques ainsi que les jeux d'équipe se déroulent à l'extérieur. Dans le cas contraire, elles ont lieux dans la salle multisports de Libr'Accueil.

1.4 Objectif de favoriser la créativité de l'enfant

Tous les enfants sont créatifs, mais tous à des niveaux différents. L'équipe d'animation veillera à ce que les enfants développent leur créativité tant dans les activités quotidiennes (ranger le matériel, nettoyer les tables, …) que dans les jeux et les activités artistiques.

Développer la créativité permet à l'enfant de renforcer sa propre identité, de faciliter l'expression de ses émotions, de favoriser la recherche d'idées et/ou de solutions, …

Les animateurs proposeront des jeux de construction, d'assemblage, des activités artistiques (dessin, peinture, découpage, …), des activités physiques (parcours de motricité), des activités de collaboration mais aussi et surtout, des TEMPS LIBRES !
Tous ces moments, que cela soit les jeux, les activités ou les temps libres sont importants pour développer et améliorer la créativité des enfants.
Il est primordial que les animateurs n'imposent pas leurs idées et qu'ils laissent le temps aux enfants d'aboutir à leur propre création, quelle qu'elle soit.

Le programme d'activités est prévu à l'avance mais est adapté en fonction du nombre d'enfants, de la météo et des demandes plus particulières des enfants. Certaines activités permettent aux enfants de choisir entre divers ateliers et différentes techniques.

1.5 Objectif d'intégration de l'enfant dans le groupe, d'apprentissage de la citoyenneté et de l'esprit de solidarité

Chaque enfant est un être à part entière, composé de forces et de faiblesses dont il faut tenir compte tout au long de l'accompagnement.

Les animateurs seront donc présents pour veiller à ce que chaque enfant participe aux activités.
Qui dit participation, ne dit pas obligation. C'est-à-dire que chaque enfant est libre de choisir s'il souhaite participer aux activités ou pas.
Cependant, les animateurs veilleront à apporter de l'aide à l'enfant qui serait en retrait, pour apprendre à s'intégrer dans le groupe.

Lorsque les animateurs constatent que les enfants n'accrochent pas à une activité, ces derniers proposent une alternative, soit en proposant une/des variable(s) soit en changeant totalement l'activité.

Il est important de tenir compte du rythme de chacun et de ses besoins (moment calme, moment individuel, …). Il est également judicieux de préparer les enfants et d'annoncer le passage d'une activité, d'un moment à un(e) autre.
Pour atteindre cet objectif d'intégration et de solidarité, l'équipe d'animation sollicitera des activités collectives tant dans le jeu que dans la vie quotidienne ainsi que des activités de coopération.

Pour certaines activités, il n'y a pas de distinction d'âge. De plus en plus, nous proposons des jeux "multi-âges" dans le but de développer l'esprit de solidarité des enfants. Cela permet de responsabiliser les plus grands et d'inculquer, à tous le plaisir de la vie en communauté.

Nous organisons également des animations intergénérationnelles avec les seniors de la Maison d'Accueil Communautaire qui se situe dans les locaux de Libr'Accueil. Ces différentes activités favorisent la coopération, permettent l'échange de savoirs, le respect des règles de vie en groupe telles que : le partage, le droit à la différence, l'entraide, la solidarité, le respect,...

Les enfants ainsi que l'équipe d'animation sont invités à gérer les énergies de manière réfléchie et rationnelle et à respecter l'environnement (ex : fermer les lampes des toilettes, ne pas gaspiller l'eau, trier les déchets, récupérer des matériaux pour les bricolages, utiliser des gourdes, des boites à tartines, …).

Nous sommes en perpétuelle réflexion par rapport aux valeurs que nous défendons : mixité, diversité, inclusion d'enfants porteurs de handicap.

1.6 Objectif de favoriser l'autonomie, les initiatives de chacun et l'expression – accompagnement du vécu et des émotions

Les enfants doivent apprendre à agir librement et à devenir de plus en plus indépendants c'est pourquoi, ils vont entreprendre des petits gestes du quotidien (ex : laver la table, ranger le matériel, s'habiller, etc.). Lors des activités, les animateurs vont laisser libre cours à la créativité quant à la réalisation de la tâche, tout en respectant le cadre préalablement établi.

Les animateurs vont également proposer des activités significatives et autonomes. C'est au travers de ses explorations, de ses expérimentations, de ses constructions, seul ou à plusieurs, que l'/les enfant(s) vont développer leur propre autonomie.

L'activité autonome est adaptée à chaque enfant, en fonction de ses compétences et de ses intérêts. La présence de l'adulte reste tout de même indispensable mais ce dernier restera en retrait et n'agira que sur demande de l'enfant. En plus de favoriser l'autonomie, l'activité autonome nourrit la confiance en soi et l'estime de soi. Pour rendre possible ce type d'activité, il est important que les animateurs portent l'intérêt sur tous les enfants de manière individuelle et sur leur propre activité.

Les animateurs adoptent une attitude empathique et d'écoute dans l'accompagnement avec les enfants accueillis à la plaine. Ils laissent le temps à l'enfant d'exprimer ses émotions, ses besoins, ses envies, son vécu sans l'interrompre. Au fur et à mesure de l'accompagnement, l'adulte posera des questions, si nécessaire pour approfondir le/les ressenti(s) de l'enfant et ainsi entamer une démarche empathique pour épauler et soulager l'enfant dans la démarche d'expression. L'enfant doit pouvoir se sentir en confiance et n'avoir aucune crainte lors de l'échange.

Au terme de cette conversation, l'adulte sera capable de répondre au(x) besoin(s) de l'enfant en lui proposant différentes alternatives et en tenant compte de ses envies.

II. MOYENS ET DISPOSITIONS CONCRETES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

2.1 Infrastructure adaptée et offrant des garanties suffisantes d'hygiène et de sécurité

Les locaux des plaines de jeux sont situés dans le centre de services Libr'Accueil, rue du Printemps, 25 à 6800 Libramont-Chevigny. Le service dispose de ses propres locaux pour un total de 570 m^2 et comprend :

Au rez-de-chaussée : un local – réfectoire qui peut être modulé en plusieurs locaux d'activités.
Ce local dispose également d'un tableau numérique.

Au 1er étage :

- Un local d'accueil (également utilisé pour les activités de bricolage, de peinture, de jeux, …)
- Une salle multisports comprenant des espaces spécifiques (coin lecture, espace petits jeux)
- Un local sieste
- Un local d'activités (bricolage, peinture, jeux, pour les grands)
- Un local TV (également utilisé pour les activités de bricolage, de peinture, de jeux, …)
- Un local Snoezelen
- Des sanitaires (WC et lavabos) adaptés aux enfants de 2,5 ans à 15 ans sont disponibles et sont renseignés par des portes de couleur bleue. Les enfants de moins de 6 ans sont accompagnés par un animateur qui les guide dans les gestes d'hygiène de base.

Un espace extérieur sécurisé est également disponible, il comprend une plaine de jeux, un mur d'escalade, un terrain de pétanque, des potagers et des espaces verts.

Les locaux sont utilisés en alternance en fonction de l'activité proposée. Les jeux extérieurs sont encouragés et favorisés par presque tous les temps.

Un grand espace vert est également régulièrement mis à disposition par une entreprise voisine pour l'organisation de grands jeux.

Nos locaux se situent également à proximité d'un Ravel, d'une grande plaine de jeux et de la forêt de Bonance.

Chaque groupe d'âge ne disposera pas de son propre local mais les 2 groupes occuperont en alternance les différentes salles mises à leur disposition et ce tout au long de la journée.

En cas d'incendie, il existe une sortie de secours directement accessible dans le couloir du service extrascolaire. Des exercices d'évacuation sont réalisés une fois par an pendant les périodes de plaine. Ceux-ci permettent de mettre en pratique la procédure incendie, un débriefing a lieu après chaque exercice.

Les animateurs veilleront à aménager les espaces de sorte que les endroits estimés dangereux soient visiblement délimités.

La préparation antérieure des différentes activités permettra aux animateurs de réfléchir sur les consignes à faire respecter pour le bon déroulement de celles-ci

2.2 Aménagement, organisation en espaces de vie adaptés à l'âge, aux spécificités des enfants, à l'esprit de vacances

L'accueil du matin s'organise dans un local prévu à cet effet. Les premiers enfants arrivés peuvent s'occuper en jouant à des petits jeux, en dessinant ou en discutant avec l'accueillante. Lorsque l'animatrice arrive à 8h00, les enfants qui le désirent, peuvent se rendre dans la salle multisports pour se poser, jouer, se défouler, …

Le rassemblement s'effectue à 9h00 lorsque tous les enfants sont arrivés. Il s'organise dans la salle multisports.
C'est le moment où chaque enfant se présente, exprime son humeur du jour à l'aide du coffre des sens, etc. Ce moment permet à chacun d'apprendre à se connaître mais c'est aussi, le moment où les animateurs expliquent les activités de la journée.

La salle multisports est également utilisée pour des jeux ou pour le sport quand le temps ne permet pas de sortir. Elle comporte des espaces privilégiés tels que le coin lecture, la dinette et les Kapla pour permettre à chaque enfant de s'épanouir, de pouvoir construire, imaginer seul ou en collectivité.
Lors de la mise en activités, les enfants sont répartis dans de petits groupes selon leur âge pour pouvoir participer et jouer dans des conditions optimales. Cela permet également de mieux prendre en compte les rythmes et les capacités de chacun lors des différents moments de la journée (ex : sieste, repos ou juste besoin d'un moment plus calme).

Les activités se déroulent dans quatre locaux adaptés. Ces locaux assurent les besoins de socialisation, d'expression et d'autonomie de l'enfant. Nous possédons des chaises et des tables adaptées aux plus petits. Les locaux sont nettoyés régulièrement.

Le local de sieste prévu pour les plus petits permet un repos de qualité en fonction du rythme et de l'âge de l'enfant. Ce local est aéré et ventilé. Cet espace est aménagé de lits individuels. La lumière extérieure est tamisée par des stores et une surveillance est assurée tout au long de la sieste.

Les repas et collations se prennent dans la salle polyvalente qui se situe au rez-de-chaussée ou à l'extérieur lorsque le temps le permet.

Le coin détente et TV comporte de petits tapis formant un fauteuil qui sont résistants et lavables. Cet espace permet à l'enfant de se détendre, de prendre sa place et de se sentir « comme à la maison ».

Le local Snoezelen, fraîchement créé procure une certaine sérénité et sécurité pour les enfants. Cet espace permet de créer des moments de détente, rendre l'enfant confiant et favoriser la communication non verbale et verbale au travers des jeux sensoriels.

Le parc de loisirs extérieur sécurisé permet aux enfants de construire, de découvrir, de jouer et de s'amuser tout en prenant l'air.

Nous favorisons les jeux extérieurs, en plein air et nous aménageons et nous décorons nos espaces de vie en fonction des thèmes (ex : vacances d'été, Halloween, …).

2.3 Ressources matérielles et matériel adapté à tous les enfants

Le mobilier est adapté en fonction des âges : chaises et tables de différentes tailles.

Le matériel est abondant et diversifié :

- ✓ De bricolage : adapté aux activités et renouvelé selon les besoins ;
- ✓ De sport : ballons, raquettes, équipement de base de psychomotricité, tapis, bancs, … ;
- ✓ De sieste : petits lits ;
- ✓ De jeux : jeux de société, jeux de construction, jeux de coopération, livres, éveil des sens ; …
- ✓ Nous disposons également de matériel numérique dont l'objectif est de développer l'autonomie, la créativité, la capacité à résoudre soi-même des éventuels problèmes, …
  Pour répondre à ces objectifs, nous organisons des ateliers robotiques (construire et programmer), des jeux avec le tableau numérique ainsi qu'avec les tablettes.

Le matériel est choisi par les équipes d'animateurs pour éveiller à la créativité de l'enfant, il est continuellement entretenu et renouvelé si besoin.

2.4 Connaissances et exploitation de l'environnement et du réseau local

La commune de Libramont-Chevigny dispose de multiples lieux accessibles aux enfants :
Trois plaines de jeux, des espaces verts, une bibliothèque, un cinéma, un centre culturel, le musée des Celtes, un parcours sur la sécurité à vélo, des espaces boisés, le parc paysager, le pré-Ravel, …
Les villages disposent également de ressources : fermes, lavoirs, jardins, châteaux, …

La piscine se situe dans une autre commune mais la commune met des bus gratuitement à la disposition des enfants.

Des partenariats existent avec les associations : pêche, artisans, le maraîcher, …

2.5 Activités (type, rencontre des attentes et besoins des enfants, possibilité d'initiative et de choix des participants)

Les activités proposées sont diversifiées : activités culinaires (par exemple « Le Meilleur Pâtissier » : cuisine, création du menu et décoration de table), sports (parcours de psychomotricité pour les petits, jeux de ballons, natation), bricolages, excursions, réalisations collectives (fresques, petites scénettes ou pièces de théâtre, ...), jeux de coopération, danse, petit spectacle, ateliers numériques, découverte de la nature, …

Les enfants sont régulièrement sollicités pour proposer des activités, et celles-ci sont adaptées et ajustées en fonction des envies de chacun.

Lorsqu'un enfant prend une initiative, que cela soit dans les gestes du quotidien ou durant une activité, les animateurs vont l'encourager à aller dans ce sens avec des paroles valorisantes. Les adultes vont également lui laisser le temps d'accomplir la tâche, sans intervenir, sauf à la demande de l'enfant, tout en gardant en tête que l'objectif est la volonté d'y parvenir et non le résultat attendu.

Les enfants évaluent la plaine régulièrement grâce à une enquête de satisfaction et, dans la mesure du possible, nous tentons d'adapter les activités à leurs demandes.

Une boîte à idée est à leur disposition dans leurs locaux.

2.6 Organisation de la vie quotidienne : rythmes et gestion du temps (respect du rythme des enfants, gestion des moments de transition) – organisation des groupes d'enfants, accueil des nouveaux, animateurs de référence

Les enfants sont accueillis dans une ambiance familiale. Tant les accueillantes que les animateurs privilégient l'écoute, la communication et l'accueil personnalisé de chaque enfant.

Pour les nouveaux participants, une visite au préalable du bâtiment et des locaux peut être proposée à la famille.

Le début et fin de journée sont des moments de transition entre la famille et le lieu d'accueil. Ce moment doit être un temps privilégié et individuel pour les échanges.

L'accueil se fait à partir de 7 heures, dans le local prévu à cet effet.

L'accueillante veille à assurer un moment de transition entre les différents lieux de vie, elle se rend disponible, prend le temps de parler aux parents, de rassurer l'enfant, elle adopte un comportement bienveillant face à l'expression des émotions de l'enfant, et s'assure que cette phase soit la moins éprouvante possible pour l'enfant.

Nous veillons également à respecter le rythme de l'enfant par rapport à son entrée en contact avec les autres enfants et son environnement.

Le rassemblement a lieu à 9 heures et permet à chacun, par la présentation de tous, d'apprendre à se connaître.

Au cours de la journée, les enfants sont répartis en 2 groupes d'âge (les enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans). Ces deux groupes peuvent être divisés en fonction des activités et du nombre d'enfants présents.
Certaines activités regroupent tous les enfants ou mixent les groupes d'âge (ex : jeu de coopération, sport, ...)

Les enfants répartis de cette façon, dans de plus petits groupes, peuvent bénéficier d'attentions particulières de la part des animateurs.

La mise en place d'une journée-type permet aux enfants d'avoir des repères tout au long de la journée ; cela favorise la transition entre les divers moments (sport, collation, activités, ...). L'organisation des activités s'adapte, en général, au rythme des enfants (les activités sont entrecoupées de pauses ; chaque enfant se repose selon ses besoins, ...). Le temps de midi est suivi d'un temps de jeux libres.

2.7 Conditions de vie saine

L'alimentation proposée est saine : eau, fruits, et goûter lacté. Chaque semaine, les enfants s'essaieront à la préparation de diverses recettes : potages, salades de fruits ou de légumes de leur jardin, ...

III. MOYENS HUMAINS

3.1 Recrutement et formations

- L'engagement des encadrants se déroule généralement de manière suivante :
  - ✓ Le Conseil définit un profil de fonction ;
  - ✓ Un appel à la candidature avec le profil recherché est affiché aux valves de la commune et du C.P.A.S. ainsi que sur le site du Forem ;
  - ✓ Les candidatures doivent parvenir par lettre recommandée dans les délais requis et accompagnés des documents demandés (par exemple diplôme) à l'attention du Président du C.P.A.S. ;
  - ✓ Les profils qui correspondent sont invités à un entretien d'embauche ;
  - ✓ Le jury est composé du Bureau permanent du C.P.A.S., de la Directrice Générale du C.P.A.S. et de la responsable plaines. Les syndicats sont invités à participer à l'entretien en tant qu'observateur ;
  - ✓ Le jury propose les candidats retenus au Conseil de l'Action Sociale ;
  - ✓ Le Bureau Permanent/Conseil choisit un candidat ;
    Cette procédure peut être adaptée en cas d'urgence et conformément à la législation en vigueur.

- L'engagement des moniteurs se déroule de la manière suivante :
  - ✓ Le formulaire d'inscription job-étudiant est diffusé sur le site internet du C.P.A.S., à la commune et à l'accueil de Libr'Accueil
    Echéance : 28 février
  - ✓ Les candidatures sont réceptionnées et un courrier d'accusé de réception est envoyé
    Echéance : 3 semaines avant les vacances de Printemps
  - ✓ Un courrier d'invitation à un entretien d'embauche est envoyé
  - ✓ Echéance : 2 semaines avant l'entretien
  - ✓ Entretien d'embauche :
    - Présentation de Libr'Accueil + visite
    - Explication et remise du ROI et du projet pédagogique de l'ATL
    - Description de fonction et de nos attentes
    - Présentation de l'étudiant : étude, expérience personnelle, préférence groupe d'âge
    - Explication procédure d'engagement (Conseil, salaire, contrat de moniteur)
      Certificat de bonnes vies et mœurs pour les moniteurs de plus de 18 ans
      Préparation d'une activité : voir programme sur le site Internet
  - ✓ Planning des moniteurs et du personnel
  - ✓ Délibération Conseil de l'Action Sociale
    Echéance : mai
  - ✓ Notification de la décision du Conseil de l'Action Sociale et convocation pour la signature de leur contrat et envoi du ROI et du projet pédagogique
  - ✓ Evaluation de chaque moniteur à la fin de sa période de travail par les animatrices et les responsables
  - ✓ Réunion plaine : débriefing sur les étudiants
    Echéance : 15 septembre

Le personnel encadrant est soit diplômé avec une orientation psychopédagogique ou sociale soit formé à l'animation extrascolaire. Notre équipe poursuit régulièrement des formations continues agrées ou non par l'ONE dans les matières de la jeunesse, de la santé, de l'animation, du numérique, …

3.2 Réunions préparatoires

Les thèmes des plaines (principalement celles d'été) sont choisis par l'équipe d'animateurs, en fonction de l'actualité, des enquêtes de satisfaction des enfants et de leurs propositions. Ensemble, ils proposent des idées d'activités, d'excursion et d'animations. Un animateur, engagé toute l'année, prépare le programme plus en détails. L'équipe d'animateurs est réunie pour une réunion générale avec la responsable des plaines et la Directrice Générale.
Les programmes d'activités sont définis un mois avant le début de chaque plaine.
Un débriefing est réalisé après chaque plaine.

3.3 Processus d'appropriation et/ou de construction du projet par l'équipe d'animation

Le projet est rédigé selon le canevas de l'ONE. Il est le résultat du travail de l'équipe composée entre autres de : la responsable des plaines, la Directrice Générale et l'équipe d'animation.

Dans le local d'accueil, les accueillantes et animateurs disposent d'un "carnet de communication" où ils notent non seulement tous les messages mais également leurs idées et propositions d'amélioration.
Le projet est construit en fonction de ces propositions d'amélioration, des remarques émises par les animateurs et les moniteurs, et des conclusions réalisées après chaque débriefing.

Le projet est ensuite soumis à la lecture des animateurs et accueillantes. Il est lu et expliqué en réunion avec les moniteurs et leur est ensuite distribué.

3.4 Type de relations prônées au sein de l'équipe d'encadrement, entre animateurs et enfants, avec les parents, entre enfants

Les animateurs s'engagent à travailler en équipe et à partager les moments de surveillance entre collègues.
Un planning sera défini avant chaque début de semaine afin de déterminer les tâches et d'assurer l'équité dans la répartition de celles-ci (ex : sieste, toilettes, accueil, intendance, …)

Les animateurs s'engagent à privilégier l'écoute, le dialogue et la communication tant envers les enfants que les parents. Les animateurs adoptent une communication non-scolaire avec les enfants, ils se font appeler par leur prénom et évitent tout vocabulaire lié à l'école.

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur la journée de leur enfant, un tableau d'affichage leur permet de prendre connaissance des informations nécessaires, la page facebook est également un outil de communication avec les parents (ex : le programme et les photos d'activités y sont publiées).

Tous les enfants sont différents par leurs compétences, leurs faiblesses et leurs besoins.
Nous demandons aux enfants de se respecter les uns les autres et de rester poli. Nous prônons l'entraide entre les enfants, notamment entre les petits et les grands et cela tant dans les gestes du quotidien que dans les activités.

3.5 Système d'évaluation (quotidienne, hebdomadaire, générale)

Notre C.P.A.S. étant en recherche d'amélioration continue, nos services sont en perpétuelle remise en question ce qui se traduit concrètement par une évaluation continue de ce service.

Nous mettons donc des outils à disposition de toutes les parties concernées à savoir les enfants, les

parents et le personnel. Ces outils sont les enquêtes de satisfactions, le registre d'amélioration, les plans d'actions, les revues de processus où sont examinés tous ces indicateurs qui engendrent aux besoins des actions correctives ou des réflexions sur d'autres pistes à envisager.

De plus, à la fin de chaque journée ou de chaque activité (ou même avant) les enfants sont invités à faire part de leurs envies et leurs ressentis.

Nous en tenons compte dans la mesure du possible, pour faire évoluer notre projet et les intégrer à celui-ci.

Les encadrants et le responsable extrascolaire sont disponibles pour répondre aux interrogations des parents.

Un débriefing de fin de plaine est organisé avec tout le personnel concerné, celui-ci permet de réorienter notre méthode de travail et de proposer des pistes d'amélioration du service.

Approuvé en séance du Conseil de l'Action Sociale du 18 septembre 2023

Le responsable extrascolaire,
Tom CONTOR

Pour le C.P.A.S.

La Directrice Générale,
Nancy JEROUVILLE

Le Président,
Cédric WILLAY